

# Compte – rendu du 13<sup>o</sup> congrès CGT de la Fédération Commerce et Services

Le 13<sup>ème</sup> congrès de notre fédération, qui s'est tenu à Poitiers du 16 au 20 mai, s'est distingué par sa violence, ses pratiques anti démocratiques, son absence de débat de fond et par la volonté d'exclure un nombre important de militants de la direction fédérale.

Que s'est-il donc passé et pourquoi ?

Dès l'entrée du congrès, cinq camarades se sont vus refuser l'attribution de leur mandat de délégué alors qu'ils étaient parfaitement en droit d'en disposer, conformément aux règles statutaires ! Ces cinq militants, représentant leur syndicat (BHV Rivoli, UI du 8<sup>ème</sup> art de Paris, Darty IDF et Mc Donald's Marseille) ont été refoulés par un service d'ordre dont la présence n'a jamais été décidée par la CE fédérale sortante.

Pendant qu'un groupe important de militants tentait de parlementer avec le S.O. (plus d'une heure 30), le congrès démarrait!

En l'apprenant, les délégués restés à l'extérieur ont tenté d'entrer dans le bâtiment. C'est alors que le S.O. a gazé nos camarades avec des lacrymogènes au poivre.

Le congrès s'est ouvert comme si de rien n'était. Aucun des dirigeants de la fédération ou de la confédération (Michel Doneddu) n'a jugé bon de s'exprimer, alors qu'à l'issue de l'intervention des pompiers, deux camarades ont dû être hospitalisés.

Tout le congrès a été marqué par cette violence initiale, à laquelle se sont ajoutés le mépris, la tricherie et les pressions :

- Des délégués étaient présents sans mandat d'AG, d'autres mandatés par des AG se voyaient refuser leur mandat ou leurs voix.
- Un règlement intérieur du congrès que les congressistes n'avaient pas eu à l'avance a été adopté à la hussarde : diffusé en diaporama à toute vitesse, il prévoyait notamment que le bureau du congrès (21 membres) et les commissions (15 membres) seraient composés en majorité de membres choisis par la CEF sortante. Le reste des membres a été choisi unilatéralement par la présidence de séance parmi les nombreuses mains levées.
- Le premier vote à main levée sur le règlement intérieur ayant été défavorables à deux reprises à la direction fédérale sortante, a été recommencé une troisième fois en demandant aux délégués de monter sur la scène du congrès ! Ainsi, chacun étaient clairement identifiés... et les votes à main levées se sont transformés par des votes à la tribune laissant place à toutes les intimidations !

- De nombreuses pressions ont été exercées sur les délégués qui votaient « mal » : SMS, coups de fil, arrivée de secrétaires d'UD en cours de congrès : rien n'a été négligé. Le président de la commission mandats et votes a même précisé que les votes de chaque délégué pourraient être transmis sur demande.
- Les membres de la commission mandats et votes n'ont pas pu contrôler les mandats et les voix sur la base de documents.
- Certains camarades, sans mandat le matin, ont bénéficié de voix l'après-midi.
- A plusieurs reprises, les présidences de séance ont refusé qu'un amendement non retenu puisse être défendu par le syndicat qui l'avait déposé.
- Les camarades ayant mis leur candidature à disposition n'ont pu participer à la commission des candidatures.
- Des candidatures individuelles (non validées par les syndicats concernés) ont été retenues à la CEF.
- Nous avons également constaté des irrégularités et des tricheries dans les votes. Devant les protestations, la commission des mandats et votes a dû modifier, la procédure en plein milieu du congrès, en instaurant une liste d'émargement. Cette mesure, insuffisante, n'a pas permis un réel contrôle par les congressistes : l'accès à la tribune où se déroulait le vote leur a été refusé.

Sur le fond des débats, de nombreux camarades se sont émus de l'absence du rapport d'activité exigé par les statuts fédéraux. Certains ont même tenté de rédiger un texte qui aurait pu servir au débat. En vain : la secrétaire générale sortante s'est contentée d'une vague revue d'actualité.

Les textes des résolutions n'ont pu être sérieusement débattus : les amendements principaux ont été rejetés par la commission (majoritairement composée par la CEF sortante) sans qu'il ne soit possible de les défendre.

La seule amorce de débat a eu lieu lors de la proposition de modification des statuts, qui a été rejetée (41% de contre alors que les statuts exigent 66,66% de pour).

Le summum a été atteint avec l'élection de la CEF : c'est là que les derniers naïfs ont compris le sens du message de la secrétaire générale qui, lors de son discours d'introduction, a fait part de « sa volonté d'éliminer les divisions ». Elle a, en fait, travaillé à éliminer toutes celles et ceux qui ne se sont pas exprimés ou n'ont pas voté correctement, nonobstant le message vidéo de Bernard Thibault qui appelait au rassemblement.

Face à ce simulacre de démocratie, ces votes truqués, ce débat refusé, cette violation permanente et assumée des statuts, cette volonté revendiquée de diviser, nous ne pouvons reconnaître la légitimité de ce congrès.

Une question s'impose à tous : comment en est-on arrivé là ? Certains y voient une guerre de clans, d'autres le choc d'ambitions personnelles, d'autres encore veulent renvoyer tout le monde à la maison. Qu'en est-il dans la réalité ? Les torts sont-ils également partagés ? Faut-il renvoyer dos-à-dos les gazeurs et les gazés ?

Lorsqu'en 2008, une nouvelle Commission exécutive fédérale a été élue, à Cogolin, c'était sur la base de documents d'orientation, notamment axés sur :

- Des pratiques démocratiques améliorées (respect des décisions statutaires, rôle clairement défini de tous les responsables fédéraux, des formations permettant au plus grand nombre de participer aux prises de décisions, une « politique des cadres » basée sur les réalisations des militants dans leur entreprise...).
- Un renforcement basé sur des contrats de syndicalisation et une structuration permettant à tous les syndiqués d'être rattachés à un syndicat, au travers de l'objectif de créer 50 syndicats locaux en 3 ans.
- La création d'un secteur revendicatif chargé de traiter les questions de fond touchant à nos métiers, d'aider et de suivre la négociation en branche et en entreprise, d'organiser l'action syndicale (luttés, solidarité, droits et libertés...).
- 

Il est rapidement apparu, au lendemain du congrès de Cogolin, que ce « programme » n'était pas partagé par certains secrétaires fédéraux élus à l'occasion du congrès. Rapidement, la secrétaire générale elle-même a montré qu'elle favorisait l'action de ceux qui, dans l'équipe fédérale, travaillaient contre la mise en œuvre de ces résolutions.

Parallèlement, il est devenu évident que ceux qui soutenaient les résolutions de Cogolin faisaient l'objet d'une tentative d'affaiblissement et de mise à l'écart.

Malgré de nombreuses tentatives de dialogue, le fossé est allé en se creusant. La secrétaire générale a opté pour une politique de « clans » au sein de la CE fédérale : les camarades n'étaient plus appelés à se déterminer en fonction de ce qui était dit mais de « qui disait quoi ». Dès lors, plus aucun débat démocratique n'était possible.

La crise a éclaté au grand jour lors du CFN de juin 2010 : à cette occasion, la secrétaire générale a tenté d'imposer par surprise un « renforcement » de la CE fédérale de l'époque. Une majorité de délégués s'est opposée à la position de la secrétaire générale et d'une partie de la CEF qui voulaient un vote où chaque département aurait compté pour une seule voix, quelque soit son nombre d'adhérents.

Depuis lors, la secrétaire générale et une majorité de la CEF ont décidé d'éliminer de la direction fédérale ceux qui appliquaient et voulaient faire appliquer les résolutions du congrès de Cogolin. La préparation du Congrès de Poitiers s'est faite dans la pire tradition anti-démocratique : des secrétaires fédéraux ont été écartés des commissions de préparation, lesquelles ont été « bétonnées ». Les responsabilités fédérales ont été modifiées de manière à confier l'organisation à des militants du « bon côté ».

La préparation du congrès a été émaillée d'incidents liés à la mauvaise foi et aux tricheries des camarades chargés de l'organisation. Pour s'assurer une majorité, ils ont contesté les assemblées générales qui leur étaient défavorables, empêché des syndicats « pas dans la ligne » de venir au congrès, exercé toutes sortes de pression sur les unions départementales et les unions locales. Pour cela, ils ont personnalisés les problèmes en désignant les boucs émissaires de la crise en cours.

C'est dans la suite logique de cette préparation que le congrès a pu se dérouler dans les conditions que nous avons décrites.

Nous ne pensons pas, pour notre part, que les problèmes de la fédération soient liés à des questions de personnes mais à des désaccords de fond sur la manière de faire du syndicalisme. Ce sont ces questions de fond que nous aurions dû trancher au Congrès de Poitiers. Au lieu de cela, ce congrès qui n'a apporté aucune réflexion, aucun axe revendicatif nouveau, aucun projet de structuration et s'est contenté d'éliminer des militants.

Les conséquences de ce congrès sont nombreuses et néfastes.

Il s'agit, tout d'abord, d'un retour en arrière très important sur les pratiques démocratiques.

Lorsqu'en clôture du 47<sup>ème</sup> congrès confédéral, Bernard Thibault avait annoncé la « fin de l'ère de l'unanimité à la CGT » et son remplacement par la « culture du débat », notre organisation a fait un progrès important. Le congrès de la fédération du commerce, cautionné par la note adressée par le bureau confédéral aux organisations du CCN, constitue, à cet égard, une régression.

Les orientations votées à Cogolin en 2008 sont aujourd'hui menacées. La progression historique du nombre de syndiqués (+9.600 en 3 ans) est aujourd'hui mise en danger par la tentation d'un « retour au passé ».

En faisant l'impasse sur les analyses de fond sur l'état de nos branches, la fédération aura 6 ans de retard sur les patrons lors de son prochain congrès. Ce retard sera difficile à combler.

D'autant qu'en éliminant 6 secrétaires fédéraux sur 13 et près du tiers de la CEF, la fédération se prive de militants compétents et reconnus. Et, si personne n'est irremplaçable, la relève sera difficile à assumer. Dans la « nouvelle CEF » qui prétend démarrer une page blanche, on dénombre un secrétaire fédéral mis en cause récemment en raison de ses connivences avec sa direction et un autre mis en examen en raison de malversations au détriment de son comité d'entreprise...

Plus grave encore que le sort d'un nombre important de militants, ce sont les organisations qui sont aujourd'hui menacées dans leur survie : incapable de régler les questions politiques par le débat, la fédération tente d'asphyxier financièrement des structures qui comportent des centaines, voire des milliers, d'adhérents.

Au cœur de secteurs stratégiques pour l'avenir du syndicalisme, notre fédération est aujourd'hui menacée dans son efficacité et ses pratiques. Un sursaut démocratique de ses militants est vital. Nous appelons tous nos camarades à œuvrer, à leur manière, pour que ce sursaut puisse se produire, pour que nous puissions continuer à lutter efficacement et attirer de nouveaux syndiqués.

**DE VITO CHRISTIAN**

Secrétaire du Syndicat Transgourmet  
Membre de l'UL d'Arles  
Délégué au congrès fédéral

**JESTIN JEAN LUC**

Secrétaire Général du syndicat groupe  
Le Saint  
Membre de la CE de l'UL de Brest  
Délégué au congrès fédéral Finistère

**LEGRAS ANGELINE**

secrétaire générale syndicat  
COMMERCE BREST  
Délégué au congrès fédéral Brest

**MILIN JEAN PIERRE**

MANDAT COMMERCE BREST  
Délégué au congrès fédéral

**CRESPIN JEAN LOUIS**

MANDAT BASSIN ALESIEEN  
Délégué au congrès fédéral

**POUJOL VALERIE**

MANDAT DEPARTEMENT UD 34  
GALERIES LAFAYETTE  
MONTPELLIER Déléguée au congrès  
fédéral Hérault

**SUKDOLAK WILLIAM**

Membre du bureau Commerce et services  
de Béziers  
DSR de brake-france sud/RA  
Délégué au congrès fédéral Béziers  
Hérault

**THOREL JEANNINE**

Déléguée syndicale Carrefour Market  
Renne  
MANDAT REGROUPEMENT DEPT  
35  
Déléguée au congrès fédéral

**COUDEL JEAN LUC**

Délégué syndical ARGEL CENTRE  
SAINT GERMAIN LAPRADE  
Délégué au congrès fédéral ht Loire

**GERENTE RIBEIRO NATHALIE**

déléguée syndicale AUCHAN BRIVE  
CHARENSAC  
Déléguée au congrès fédéral ht loire

**CERQUA MIREILLE**

déléguée syndicale EUODIF METZ  
Déléguée au congrès fédéral Moselle

**GASPERMENT MURIELLE**

Trésorière adjointe du syndicat Kiabi.  
Membre de la CE de l'UD 57  
DSC et élue CE et DP Kiabi  
Déléguée au congrès fédéral Moselle

**CHELLALI KARIM**

délégué syndical DARTY TERVILLE  
Délégué au congrès fédéral Moselle

**MAKHLOUFI LOUISA**

Trésorière adjointe du syndicat local  
CGT commerce, services et  
distribution Roubaix et environs  
Membre de la CE de l'UL CGT  
Roubaix  
DS et élue CE et DP chez Promod  
Déléguée au congrès fédéral Roubaix

**KHELIFI FARIDA**

DS et élue CE et DP chez Id Log  
Secrétaire à la revendication du  
syndicat local CGT commerce, services  
et distribution Roubaix et environs.  
Membre de la CE de l'UL CGT  
Roubaix  
Déléguée au congrès fédéral Roubaix

**BOLLARD FRANCIS**

DS METRO ANGLLET (Dept 64)  
Délégué au congrès fédéral  
Pyrénées Atlantique

**SELLAM FORTUNEE**

Secrétaire générale syndicat commerce  
du Bas Rhin  
DS Printemps Strasbourg  
Déléguée au congrès fédéral Bas Rhin

**MARTINEZ WILSON**

Secrétaire général adjoint syndicat  
commerce du Bas Rhin  
Membre de la CE de l'UD 67  
Délégué au congrès fédéral Bas Rhin

**SIYAKUS ALKAN**

secrétaire général SystèmeU nord est  
membre de la CE de l'UD 68  
Délégué au congrès fédéral Ht Rhin

**KANOUN ERIC**

Délégué syndical Décathlon Mulhouse  
Délégué au congrès fédéral Ht Rhin

**HALLEL LUDOVIC**

secrétaire général adjoint syndicat  
Transgourmet  
Délégué au congrès fédéral Haut Rhin

**GEORGES CAROLINE**

Les Petites Paris 3ème  
mandat US Paris  
Déléguée au congrès fédéral

**CASIL CLAUDE**

Grand Hôtel Intercontinental  
Mandat US Paris  
Délégué au congrès fédéral

**DIAGNE AKILA**

Monoprix Paris Roquette  
Mandat US Paris  
Déléguée au congrès fédéral

**BOUCHRI SONIA**

MANDAT UD HAUTE SAVOIE 74  
Secrétaire du CE Aldis Bonneville  
Déléguée au congrès fédéral

**DELREY DIDIER**

Mandat US Paris  
Délégué au congrès fédéral

**BIAIS FLORINE**

BHV RIVOLI  
Mandat direct refusé  
Déléguée au congrès fédéral

**VOISIN VINCENT**

BHV RIVOLI  
Mandat direct refusé  
Délégué au congrès fédéral

**KARUNAIJAN MUTHIAH**

Gibert Joseph  
Mandat US Paris  
Délégué au congrès Fédéral

**FREY REMI**

Gibert Joseph  
Mandat US Paris  
Délégué au congrès Fédéral

**EL HAIMANI NAIMA**

Monoprix Paris Saint-Antoine  
Mandat direct refusé  
Déléguée au congrès fédéral

**LAZIZ KAMAL**

Goron Paris 1<sup>er</sup>  
Mandat US Paris  
Délégué au congrès fédéral

**CHEBILA KARIM**

UL Paris 8°  
Mandat direct refusé  
Délégué au congrès fédéral

**LEBISSONNAIS FREDERIC**

Virgin Megastore Champs-Elysées  
Mandat US Paris  
Délégué au congrès fédéral

**SHAKER JEAN-JACQUES**

Hôtel Prince de Galles Paris 8<sup>ème</sup>  
Mandat US Paris  
Déléguée au congrès fédéral

**BESSAA NADIA**

Monoprix  
Mandat US Paris  
Déléguée au congrès fédéral

**LIMA FERREIRA ANITA**

Monoprix  
Mandat US Paris  
Déléguée au congrès fédéral

**DELISLE MAUD**

Mango Paris 9<sup>ème</sup>  
Mandat direct départemental  
Déléguée au congrès fédéral

**SOW SOULEIMANE**

Auberge DAB  
Mandat direct départemental  
Délégué au congrès fédéral

**DOS SANTOS FABIENNE**

Score Service Paris 17<sup>ème</sup>  
Mandat direct départemental  
Déléguée au congrès fédéral

**DIOP LAMINE**

ASP Sécurité Paris 3<sup>ème</sup>  
Mandat US Paris  
Délégué au congrès fédéral

**CHEVALIER SYLVIE**

Monoprix Paris Belleville  
Mandat US Paris  
Déléguée au congrès fédéral

**PICAUD REMI**

US Commerce Paris  
Mandat US Paris  
Délégué au congrès fédéral

**CHARTON-TABERNER**

**MADELEINE**  
Samaritaine  
Mandat direct  
Déléguée au congrès fédéral

**LIEBERT JEAN-JACQUES**

Secrétaire du syndicat CGT Printemps  
Haussmann/Printemps Siège  
Mandat direct  
Délégué au congrès fédéral

**CHEBILA KARIM**

Hôtel Georges V  
Mandat individuels commerce et services  
Paris 8<sup>ème</sup>  
Mandat direct refusé  
Déléguée au congrès fédéral

**DOLLET VANESSA**

Galleries Lafayette Haussmann Paris  
9<sup>ème</sup>  
Mandat direct  
Déléguée au congrès fédéral

**COLLET OLIVIER**

Fnac Rouen  
Mandat Commerce Rouen et  
individuels commerce Le Havre  
Délégué au congrès fédéral

**LUCE SYLVAIN**

Galleries Lafayette Haussmann Paris 9<sup>ème</sup>  
Mandat direct  
Délégué au congrès fédéral

**LERY CATHERINE**

Galleries Lafayette Rouen  
Mandat Commerce Rouen et individuels  
commerce Le Havre  
Déléguée au congrès fédéral

**MIDURI JEAN-MARC**

Darty SAV Champigny  
Mandat départemental 94  
Délégué au congrès fédéral

**GUEGUEN VERONIQUE**

Commerce UL Narbonne  
Mandat départemental 11  
Déléguée au congrès fédéral

**GASPARI CATHERINE**

Casino Jeux St Raphael  
Membre CE UD Var  
Mandat départemental 83  
Déléguée au congrès fédéral

**BLED PATRICK**

Fnac Aulnay  
Mandat départemental 93  
Délégué au congrès fédéral

**KHOULALI SMAIL**

Secrétaire général Aldi Orange  
Secrétaire général UL d'Orange  
Délégué au congrès fédéral

**GINIOT GUY PASCAL**

Fnac Ivry sur Seine  
Mandat départemental 94  
Délégué au congrès fédéral

**LEROUX STEPHANE**

Top Office Nîmes  
Secrétaire Général du syndicat Local  
commerce et services de Nîmes  
Mandat Commerce Nîmes  
Délégué au congrès fédéral

**POLLET ERIC**

Galleries Lafayette Montpellier  
Mandat départemental 34  
Délégué au congrès fédéral

**PRAIN DAVID**

Secrétaire du syndicat CGT Darty IDF  
Mandat direct refusé  
Délégué fédéral

**LAURENT JEAN-MARC**

Fnac CODIREP  
Mandat départemental 93  
Délégué au congrès fédéral

**DANIELOU JOEL**

Secrétaire général syndicat Samada  
Mandat Direct  
Délégué au congrès fédéral

**MANOUBI DOUHA**

DS Samada Plateforme Neuville  
Mandat Direct  
Déléguée au congrès fédéral

**AIT BAHADDOU LAHCEN**

FNAC logistique  
Mandat départemental 91  
Délégué au congrès fédéral